Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

LPO Auvergne Rhône-Alpes — Agir pour la biodiversité

LE BOCAGE, UNE IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU DEVÈS

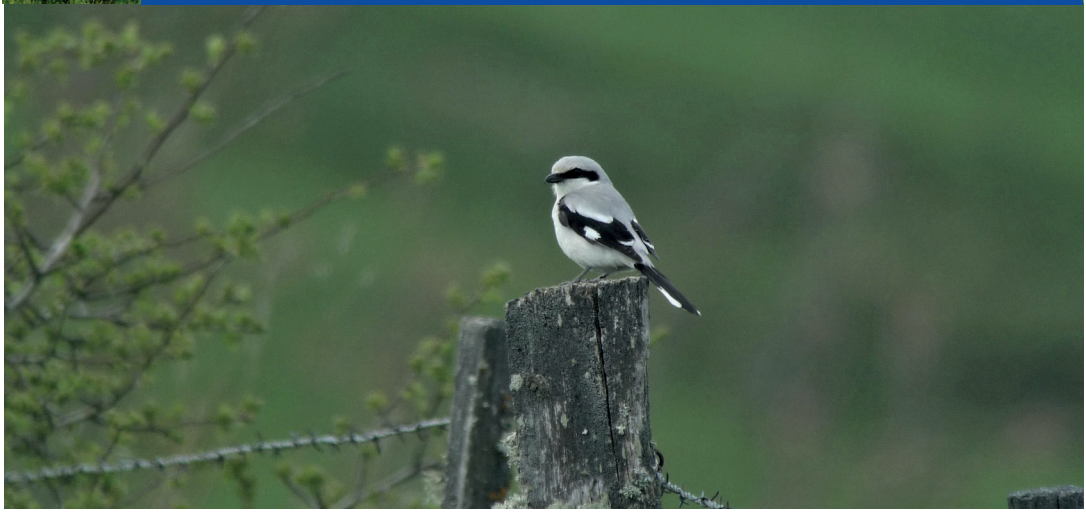

Crédit photo : Romain Riols

L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEDER — Mission Haies, Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône Alpes — Haute-Loire BIO, Les Agriculteurs BIO de Haute-Loire — Des pies-grièches dans nos campagnes — EPAGE Loire Lignon — Union Européenne — La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pie-grièche écorcheur

LE CONTEXTE

Dans le cadre du **Contrat Vert & Bleu* « Devès, Mézenc, Gerbier »**, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes travaille sur la reconstitution du réseau de haies, en partenariat avec la Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes et Haute-Loire Biologique.

Les bénéfices de ce projet sont multiples :

- contribuer à **améliorer le bocage** au profit d'espèces comme la Pie-grièche grise ;
- constituer une réelle **plus-value pour les exploitations agricoles**.

En complément et pour améliorer la connaissance, **le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a réalisé une cartographie des haies, bosquets et arbres isolés sur huit communes** : Barges, Landos, Le Bouchet-Saint-Nicolas, Ouides, Saint-Arcons-de- Barges, Saint-Haon, Saint-Jean-Lachalm et Saint-Paul-de-Tartas.

** Le Contrat Vert et Bleu (CVB) est un dispositif proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet aux acteurs du territoire de mener des actions pour préserver et restaurer les continuités écologiques.*
Le CVB Devès, Mézenc, Gerbier, est porté par l'EPAGE Loire-Lignon pour une durée de 5 ans (2020-2024).

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Le territoire de l'étude du CEN Auvergne

Les services rendus par les haies

Éléments essentiels du bocage, du paysage et du patrimoine naturel, les haies rendent également de **nombreux services à l'agriculture et à la biodiversité**.

Vue sur le paysage de Barges

Pour les productions agricoles et les habitants, les haies :

- Constituent des **barrières naturelles** protégeant les cultures et le bétail du vent et de la neige ;
- Apportent de l'**ombre pour les animaux** ;
- **Limitent l'érosion des sols** et **stabilisent les berges** des cours d'eau ;
- Permettent de **garder l'humidité** et préservent la fertilité des sols en évitant le lessivage des nutriments ;
- Représentent des **ressources alimentaires** pour le bétail (fourrage) et les humains (fruits).

Pour la biodiversité, les haies :

- Constituent des **zones de refuge** pour la faune sauvage, leur offrant le gîte et le couvert ;
- Abritent des **essences mellifères** pour les pollinisateurs ;
- Représentent des **corridors écologiques** favorisant le déplacement de la faune ;
- Abritent de **nombreux auxiliaires** de culture.

ZOOM SUR...
les Pie-grièches

Pie-grièche grise, crédit photo : Romain Riols

Pie-grièche écorcheur, crédit photo : Romain Riols

Si la plupart des oiseaux ont besoin des haies pour nicher, ce projet vise plus spécifiquement à contribuer à la sauvegarde de la **Pie-grièche grise**, **espèce emblématique du territoire du Devès** et dont le **déclin coïncide notamment avec la disparition des haies**.

Répartition de la Pie-grièche grise

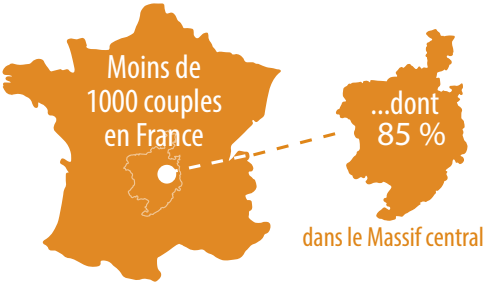

En Auvergne, trois espèces sont présentes :

- la Pie-grièche écorcheur ;
- la Pie-grièche à tête rousse ;
- la Pie-grièche grise ;

ces deux dernières sont menacées d'extinction sur le territoire.

Les pies-grièches sont étroitement liées aux paysages dominés par les prairies et structurés par la présence de haies, bosquets et arbres isolés. En effet, les arbres et les buissons du bocage sont primordiaux pour cette espèce. Ils lui permettent d'**installer leurs nids en hauteur** et lui servent également de **postes d'affûts pour chasser** ses proies préférées, les insectes et les petits vertébrés.

Les **buissons avec essences épineuses** représentent ainsi de **véritables garde-mangers** sur lesquels les pies-grièches grises empallent leurs proies pour faire des provisions. À défaut d'arbres, elles peuvent également se servir des fils barbelés pour réaliser ce comportement original !

Les haies du Devès

En 2022, le CEN Auvergne **a analysé le bocage de huit communes du Devès** afin d'analyser la façon dont il était constitué : quels arbres, quels arbustes, quelle densité…

Objectif : dresser un état des lieux des haies sur cette zone prioritaire de plantations.

Cet inventaire a permis d'identifier 424,5 km de haies. 9 117 arbres isolés et 217 hectares de bosquets (sans compter les forêts) ont été localisés.

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Un bocage inégalement réparti

- La majorité des haies, arbres isolés et bosquets se situent à proximité des ensembles forestiers bordant les gorges de l'Allier, la Loire et autour des bourgs et villages ;
- Le réseau est moins dense sur le centre du plateau, secteur plus marqué par la culture ;
- Environ la moitié des haies visitées est liée à la présence de murets.

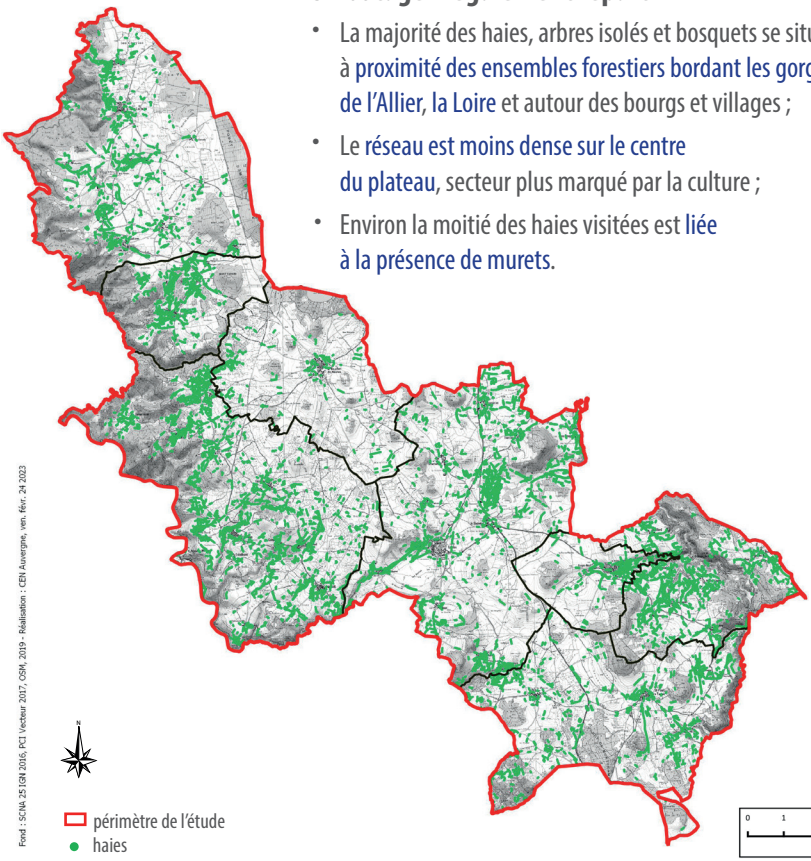

Fond : SCNA 25 IGN 2016, PCI Vecteur 2017, OSM, 2019 - Réalisation : : CEN Auvergne, ven. Févr. 24 2023

Les types de haies du Devès

Les types de haies les plus fréquemment rencontrées sur le territoire sont les **haies buissonnantes arborées** et les **alignements d'arbres**.
On retrouve aussi un nombre conséquent de haies bocagères à plusieurs strates (arbustes et arbres), très favorables à la biodiversité.
Enfin, des haies fines et hautes, ainsi que des haies basses complètent ce panel de diversité du paysage bocager.

Les essences phares

Les essences les plus présentes dans les haies du Devès sont le **Prunelier noir** pour les arbustes, et le **Frêne** pour les arbres de haut-jet.
Le **Noisetier**, l'**Eglantier**, l'**Aubépine** et l'**Erable sycomore** sont également bien présents. En ce qui concerne les arbres isolés et les bosquets, le **Frêne** et le **Pin sylvestre** sont très largement représentés. Les milieux frais et humides sont marqués par la présence du **Saule**.

Haie buissonnante arborée

Bosquet de Pins sylvestre

Erable sycomore

Le réseau de haies du Devès est **un élément emblématique du paysage** qui participe à l'**identité du territoire et à son attractivité**. Ce bocage, témoin de pratiques agricoles traditionnelles, abrite une **riche biodiversité** et nous apporte de **nombreux services**.

D'où l'importance de les préserver !

Crédit photo : Romain Riols

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !

@CENAuvergne

Ce travail a été mené dans le cadre du CVB Devès, Mézenc, Gerbier, coordonné par l'EPAGE Loire-Lignon, et bénéficie du soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le projet « Des Pies-grièches dans nos campagnes » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

Conception, rédaction et crédits photos : CEN Auvergne sauf mention contraire, 2023.

Maison de la nature et de l'environnement - 17 avenue Jean Jaurès - 63200 MOZAC - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
Antenne Haute-Loire : 3 montée des résistants - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Antenne Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE